

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE D'ESPACES PUBLICITAIRES

INTECMEDIA est propriétaire d'un outil pédagogique d'analyse du swing des joueurs de golf et de diffusion d'annonces publicitaires appelé "VisioSwing®" qui est mis en œuvre au travers de bornes interactives et d'un site internet accessible à l'adresse [www.visioswing.com](http://www.visioswing.com).

Les présentes conditions générales de ventes régissent la vente d'espaces publicitaires par INTECMEDIA. En cochant la case «J'accepte les Conditions Générales de Vente» lors de toute nouvelle commande, l'Acheteur accepte ainsi d'être lié, sans aucune réserve, par les présentes conditions générales de ventes à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par INTECMEDIA et qui n'ont qu'une valeur purement indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'INTECMEDIA, prévaloir sur les présentes conditions générales de vente. Ceci étant exposé, il a été convenu ce qui suit :

## Article 1. - Définitions

**Acheteur :** désigne toute personne morale, annonceur ou intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un annonceur en vertu d'un mandat écrit donné par ce dernier, intéressé par l'achat d'Espaces Publicitaires.

**Annonce Publicitaire :** désigne un message ou fonctionnalité à caractère promotionnel, informatif ou pré-transactionnel pour une marque, un produit ou un service commercialisé par des Acheteurs.

**Espaces publicitaires :** désigne un ou plusieurs espaces permettant la diffusion, en mode aléatoire, d'une ou plusieurs Annonces Publicitaires sur les Supports.

**Site :** désigne l'ensemble de pages et le cas échéant de logiciels qui les génèrent automatiquement, développées par INTECMEDIA, comprenant des données de différentes natures, et notamment des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données, destinées à être consultées par les utilisateurs d'Internet dans le cadre d'un accès libre ou payant à l'adresse suivante [www.visioswing.com](http://www.visioswing.com).

**Supports :** désigne les bornes interactives en libre-service sur les pratiques de golfs et dans les clubs house ; les affiches placées au dos des bornes interactives ; les panneaux de séparation de postes situés sur le practice ; les panneaux de départ de trous situés sur les parcours de golf ; ainsi que le Site.

## Article 2. - Objet

Le présent contrat a pour objet la vente d'Espaces Publicitaires sur les Supports, au profit de l'Acheteur selon les modalités techniques et financières définies ci-après.

## Article 3. - Procédure de réalisation des commandes

### 3.1. Accès au Site

L'accès au Site s'effectue par le réseau Internet 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure ou d'évènement hors de contrôle d'INTECMEDIA ou en raison d'une opération de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou la présentation. Pour toute commande, l'Acheteur conserve à sa charge les frais de télécommunication lors de l'accès à internet et de l'utilisation du Site.

### 3.2. Création du compte

Pour effectuer des commandes d'Espaces Publicitaires sur la Site, l'Acheteur doit au préalable procéder à la création d'un compte client. Pour ce faire, l'Acheteur doit renseigner d'une part, son adresse électronique et un mot de passe qui lui sont strictement confidentiels. L'Acheteur sera seul responsable des conséquences de l'utilisation de son compte, et ce jusqu'à la désactivation de celui-ci.

Pour poursuivre sa commande, des renseignements complémentaires seront demandés à l'Acheteur. L'Acheteur s'engage à fournir des informations véritables et sincères et à informer INTECMEDIA de tout changement les concernant.

### 3.3. Désactivation du compte

En cas de non respect de tout ou partie des présentes Conditions Générales de Vente, INTECMEDIA se réserve la faculté de désactiver de plein droit le compte de l'Acheteur après l'envoi d'un courrier électronique resté sans effet pendant un délai de 30 jours et ce, sans aucune indemnité. Dans l'hypothèse d'une fraude de la part de l'Acheteur, la désactivation du compte se fera de plein droit, sans préavis et sans indemnité. Il en va de même s'il s'avère, après

vérification, que les renseignements complémentaires demandés à l'Acheteur sont inexacts.

### 3.4. Passation d'un ordre de publicité

#### 3.4.1 sur le site 'www.visioswing.com'

Pour passer son ordre de publicité, l'Acheteur doit suivre les indications figurant sur le Site. Il s'engage à remettre à INTECMEDIA des Annonces Publicitaires correspondant aux critères de qualité et aux spécifications techniques des supports, telles que décrits sur le Site. A défaut, INTECMEDIA ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise qualité de reproduction des Annonces Publicitaires sur le Site.

Par ailleurs, l'Acheteur s'engage à respecter la charte éditoriale du Site au sein des Annonces Publicitaires qu'il fournit à INTECMEDIA pour l'intégration dans les Emplacements Publicitaires. INTECMEDIA pourra refuser, le cas échéant de diffuser toute Annonce Publicitaire qui ne serait pas conforme auxdites chartes sous réserve d'en informer préalablement par écrit l'Acheteur. Dans ce cas, aucune facturation ne sera due par l'Acheteur.

Les ordres de publicité sont transmis avec un préavis minimum de (5) cinq jours ouvrés avant la date de parution de l'Annonce Publicitaire. L'ordre de publicité fait préalablement l'objet d'un récapitulatif qui reprend les Espaces Publicitaires commandés par l'Acheteur. La procédure d'authentification et le règlement constituent une signature électronique valable.

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales, nonobstant toutes autres conditions portées sur les documents de l'annonceur ou de son mandataire ou donneur d'ordre.

Aucun ordre ne peut être accepté par téléphone s'il n'est confirmé par un écrit précisant :

- le nom de l'annonceur et celui du mandataire éventuel,
- la nature précise du produit ou service objet de l'insertion,
- le nom de la personne (annonceur ou mandataire) chargée du paiement,
- les Supports réservés,
- la date de début de diffusion de l'Annonce Publicitaire et sa durée,
- les lieux de diffusion de l'Annonce Publicitaire,
- le montant de l'ordre selon le tarif en vigueur.

Tous les ordres sont exécutés aux conditions du tarif en vigueur au jour de la réservation. INTECMEDIA n'est engagé que par les termes de sa confirmation.

INTECMEDIA pourra refuser, le cas échéant de diffuser toute Annonce Publicitaire qui ne serait pas conforme auxdites chartes sous réserve d'en informer préalablement par écrit l'Acheteur. Dans ce cas, aucune facturation ne sera due par l'Acheteur.

L'acceptation par INTECMEDIA d'un ordre d'insertion ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui est réservé ou tout autre espace équivalent.

Sa responsabilité ne saurait être recherchée et aucune indemnité ne serait due à l'annonceur dans le cas où INTECMEDIA serait amené à déplacer, neutraliser, abandonner ou supprimer l'insertion pour différentes raisons indépendantes de sa volonté telles que :

- requête de l'hébergeur du site,
- impossibilité de montage (difficultés techniques),
- nouvelle réglementation ou injonction des pouvoirs publics,
- de façon générale, tous cas de force majeure.

Tout retard causé par une grève ou tout autre cas de force majeure n'ouvre aucun droit à dédommagement au bénéfice du client et ne peut en aucun cas le dispenser du paiement des insertions effectivement parues.

### 3.5. Absence d'exclusivité

INTECMEDIA ne garantit aucune exclusivité à l'Acheteur lors de la passation de l'ordre de publicité. L'attention de l'Acheteur est donc particulièrement attirée sur le fait que d'autres Acheteurs pourront à toute moment mettre en ligne des Annonces Publicitaires concurrentes à celles de l'Acheteur dans des Espaces Publicitaires voisins ou contiguës et ce, pendant la même période. L'Acheteur renonce par avance à toute action en responsabilité à l'encontre d'INTECMEDIA du fait de cette absence d'exclusivité qu'il reconnaît avoir parfaitement acceptée.

### 3.6. Refus d'ordre de publicité

Les Annonces Publicitaires sont soumises à l'approbation préalable d'INTECMEDIA qui se réserve la possibilité de refuser tout ordre de publicité d'Espaces Publicitaires, dans un délai de soixante-douze heures (72H) ouvrés à compter de sa commande, si elle estime que l'Annonce Publicitaire serait non conforme aux usages et/ou à la réglementation en vigueur, notamment les conditions posées à l'article 5.

### 3.7. Confirmation de l'ordre de publicité

Si l'Annonce Publicitaire est validée, INTECMEDIA confirmera ensuite à l'Acheteur la prise en compte de sa réservation par l'envoi d'un courrier électronique automatique, reprenant les caractéristiques essentielles des Espaces et le cas échéant, les difficultés ou réserves relatives à la commande passée. Toute commande n'est considérée comme effective que lorsque les centres de paiement concernés ont donné leur accord.

### 3.8. Paiement

Le paiement des ordres de publicité s'effectue :

- SUR LE SITE : par carte bancaire (les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, American Express sont acceptées) ou virement bancaire (les coordonnées bancaires de INTECMEDIA étant précisées lors de la commande). Le paiement par carte bancaire s'effectue en ligne par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé et doit intervenir au moment de la commande. Toute transmission d'information liée au paiement et en particulier la transmission d'un numéro de carte bancaire et de sa date de validité s'opère dans un contexte sécurisé utilisant les protocoles en vigueur sur Internet, sur le serveur du prestataire d'INTECMEDIA : Module de paiement sécurisé SHERLOCK de la banque LCL.

Tout ordre de publicité d'Espaces Publicitaires avec paiement par carte bancaire n'est considérée comme effectif que lorsque les centres de paiement concernés ont donné leur accord. Lors du débit de la commande, en cas de paiement irrégulier, incomplet ou inexistant, pour quelque raison que ce soit, INTECMEDIA se réserve le droit de bloquer la diffusion de l'Annonce Publicitaire. L'Acheteur en est informé par courrier électronique.

Toute ordre de publicité d'Espaces Publicitaires par virement bancaire n'est considéré comme effectif qu'après déblocage des fonds dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la commande. En cas de défaut total ou partiel de paiement du prix dans les 5 jours ouvrés à compter de l'ordre de publicité, celui-ci est annulé.

INTECMEDIA se réserve la possibilité de demander à l'Acheteur des justificatifs d'identité et de domiciliation. Dans ce cas, l'ordre de publicité ne sera confirmé qu'à compter de la réception et de la validation des pièces justificatives. Dans une telle hypothèse, le délai de mise en ligne des Annonces Publicitaires peut être influencé par tout retard de transmission et de validation de ces pièces. En cas d'absence de transmission de ces pièces dans un délai de 24 heures, INTECMEDIA se réserve la faculté d'annuler l'ordre de publicité et de rembourser l'Acheteur du montant de celui-ci.

- AU CONSEILLER COMMERCIAL : par chèque remis au conseiller commercial lors de l'acceptation de l'ordre de publicité et de ces conditions générales. INTECMEDIA se réserve la possibilité d'exiger un paiement comptant à la souscription de l'ordre en cas de risque lié à l'insolvabilité de l'annonceur. Tout retard de paiement constaté à l'échéance entraîne les effets suivants :

- la suspension de l'effet de toute commande en cours,
- l'exigibilité de toutes les sommes échues ou à échoir y compris les frais éventuels de procédure de recouvrement,
- le paiement avant parution de toute insertion sur simple demande de INTECMEDIA,
- après mise en demeure restée infructueuse, l'application de pénalités sur les sommes échues et non réglées à l'échéance, égales au dernier taux appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points.

### 3.9. Facture

Pour un ordre de publicité passé sur 'www.visioswing.com', la facture est établie lors de la mise en ligne des Annonces Publicitaires par INTECMEDIA.

Pour un ordre de publicité passé avec un conseiller commercial, la facture est établie à réception de l'ordre de publicité accompagné du règlement prévu.

#### 4. Éléments techniques

La remise des éléments techniques par l'Acheteur doit se faire dans le respect des dates de diffusion, soit au minimum 5 jours ouvrés avant la diffusion. À défaut, INTECMEDIA pourra reporter la date de diffusion.

Dans le cas où l'Acheteur confie la réalisation de l'Annonce Publicitaire à INTECMEDIA, l'ensemble des iconographies et textes parviendront à INTECMEDIA dans les 5 jours ouvrés suivant la passation de l'ordre de publicité. À défaut, INTECMEDIA pourra reporter la date de diffusion.

#### Article 5. - Obligations de l'Acheteur

Les obligations mises à la charge de l'Acheteur constituent des obligations impératives, dont le respect conditionne directement et totalement la bonne exécution par INTECMEDIA de ses obligations. En cas de manquement total ou partiel à ces obligations, la responsabilité d'INTECMEDIA ne pourra être engagée à quelque titre que ce soit.

L'Acheteur s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à la diffusion d'informations et de services, et notamment que l'Annonce Publicitaire soit :

- conforme aux exigences de véracité, de décence et de respect de la dignité de la personne humaine ;
- exempté de toute discrimination en raison de la race, du sexe ou de la nationalité, de toute scène de violence et de toute incitation à des comportements préjudiciables à la santé, à la sécurité des personnes et des biens ou à la protection de l'environnement ;
- ne contienne aucun élément de nature à choquer les convictions religieuses, philosophiques ou politiques des membres adhérents ;
- ne comporte pas, sous quelque forme que ce soit, des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur les consommateurs.
- ne porte aucun préjudice moral ou physique aux mineurs et notamment à ne pas les inciter directement à l'achat d'un produit ou d'un service en exploitant leur inexpérience ou leur crédulité ; à persuader leurs parents ou des tiers d'acheter les produits ou les services concernés ; à exploiter ou altérer la confiance particulière que les mineurs ont dans leurs parents, leurs enseignants ou d'autres personnes ; présenter sans motif des mineurs en situation dangereuse ;
- n'utilise pas des techniques subliminales ;
- respecte le droit à l'image, et le droit au respect de la vie privée ;
- soit conforme à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés et à la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;
- soit conforme aux dispositions applicables à certaines publicités interdites ou réglementées et celles destinées à assurer la protection de l'ordre public ;
- soit conforme aux recommandations édictées par l'A.R.P.P. (Autorité de Régularisation Professionnelle de la Publicité), et ce de manière à ce que la responsabilité d'INTECMEDIA ne puisse en aucun cas être recherchée.

Cette liste n'est pas limitative, INTECMEDIA réservant la possibilité de faire cesser, par tout moyen de droit et/ou technique (notamment blocage de compte, résiliation, actions judiciaires...), tout agissement susceptible de lui porter préjudice ou de constituer une infraction.

#### Article 6. - Obligations d'INTECMEDIA

INTECMEDIA s'engage à réaliser la mise en ligne des Annonces Publicitaires selon les spécifications figurant sur le Site.

INTECMEDIA s'engage à déployer les moyens nécessaires afin d'assurer la permanence, la continuité et la qualité du Site et est tenue à ce titre d'une obligation de moyens. Elle s'efforcera de maintenir un accès au service 24 heures sur 24 chaque jour de l'année, sauf en cas de force majeure tel que visée à l'article ci-dessous (Force majeure) ou en raison d'une opération de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou la présentation.

Dans la mesure du possible, INTECMEDIA informera l'Acheteur préalablement à une opération de maintenance ou de mise à jour. L'Acheteur renonce par avance à rechercher la responsabilité d'INTECMEDIA au titre du fonctionnement et de l'exploitation du Site. De même, la responsabilité de INTECMEDIA ne saurait être recherchée en cas de dysfonctionnement, d'une impossibilité d'accès, ou de mauvaises conditions d'utilisation du Site imputables à un équipement non adapté, à des perturbations imputables au fournisseur d'accès de l'Acheteur, à l'encombrement du réseau Internet, et/ou pour toute autre raison extérieure à INTECMEDIA.

#### Article 7. - Durée de la mise en ligne et résiliation

Le présent contrat est conclu pour la durée sélectionnée par l'Acheteur lors de la passation de sa commande.

INTECMEDIA pourra résilier le présent contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à tout moment, en cas de manquement par l'Acheteur à ses obligations, et ce, après mise en demeure adressée à l'Acheteur par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, demeurée sans effet pendant quinze (15) jours, sans préjudice de tous autres droits et actions qu'INTECMEDIA pourra mettre en œuvre en vue de l'indemnisation de son préjudice.

#### Article 8. - Évolution de la réglementation

En cas de modification ou d'évolution de la législation française, celle-ci est immédiatement applicable. Si la modification de cette législation avait pour but d'interdire la parution de l'Annonce Publicitaire rendant impossible l'exécution du contrat, INTECMEDIA pourra interrompre, sans indemnité, la diffusion des Annonces Publicitaires en adressant à l'Acheteur une lettre recommandée avec accusé de réception.

#### Article 9. - Tarifs

Les tarifs d'INTECMEDIA exprimés en euros, hors taxes sont accessibles dans le kit media sur [www.visioswing.com](http://www.visioswing.com) ou sur demande. INTECMEDIA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier ses tarifs. Ces modifications entreront en vigueur dès leur mise en ligne sur le Site, étant cependant précisé que la commande d'Espaces Publicitaire interviendra sur la base des tarifs en vigueur et convenus en vigueur à la date de la transaction. À défaut, l'Acheteur est réputé avoir accepté ces modifications en continuant à utiliser le Site. L'Acheteur est donc invité à consulter la version la plus récente en ligne des tarifs sur le Site.

#### Article 10. - Propriété intellectuelle

L'Acheteur déclare que tous les documents, textes, images, sons, logiciels, bases de données et plus généralement toutes les données ou informations de quelque nature que ce soit insérées dans les Annonces Publicitaires transmises à INTECMEDIA sont la propriété pleine et entière de l'Acheteur, ou à tout le moins que ce dernier dispose des droits nécessaires à leur utilisation par INTECMEDIA et à leur incorporation dans l'Espace Publicitaire par ce dernier.

L'Acheteur concède à INTECMEDIA les droits de reproduction d'utilisation, d'adaptation, de traduction, de chargement et de diffusion desdits documents exclusivement à l'usage de publication sur le réseau Internet, dans le cadre d'un ou plusieurs Espaces Publicitaires, dans le cadre exclusif et pendant la durée du présent contrat. Le montant du présent contrat intègre la concession desdits droits à INTECMEDIA.

L'Acheteur garantit INTECMEDIA contre tout recours des tiers quant à la propriété de ces Annonces Publicitaires et à la liberté de leur utilisation et exploitation.

Il veillera à ce titre à ce que INTECMEDIA ne puisse être inquiétée en quoi que ce soit en raison notamment de l'utilisation, de la reproduction, de l'adaptation, de la traduction, du chargement, de la diffusion et de la représentation de tout ou partie des Annonces Publicitaires dans les Espaces Publicitaires transmises par l'Acheteur. L'Acheteur s'engage à relever et garantir INTECMEDIA de toute condamnation prononcée par décision de justice définitive ou exécutoire par provision qui pourrait être prononcée à l'encontre de cette dernière en raison desdites Annonces publicitaires fournies par l'Acheteur dans le cadre du présent contrat. Il en sera de même de toute somme payée par l'Acheteur dans le cadre d'une transaction destinée à mettre fin à l'amiabilité à un litige ayant pour base les Annonces Publicitaires fournies par l'Acheteur dans le cadre du présent contrat.

#### Article 11. - Responsabilité

Les Annonces publicitaires paraissent sous la seule responsabilité de l'Acheteur, INTECMEDIA étant déchargée de toute responsabilité. À ce titre, l'Acheteur doit être assuré pour les conséquences de sa responsabilité civile au titre de la diffusion des Annonces Publicitaires. L'Acheteur s'engage à indemniser INTECMEDIA de tout préjudice subi et la garantit contre toute action fondée sur ces insertions.

INTECMEDIA exclut toute responsabilité à quelque titre que ce soit pour les dommages indirects tels que manque à gagner, préjudice commercial ou financier, conséquence du recours de tiers ou perte trouvant leur origine ou étant la conséquence des Annonces Publicitaires, quand bien même INTECMEDIA en aurait été préalablement avisée, ainsi que des dommages causés à des personnes ou à des biens distincts de l'objet du contrat.

En outre, INTECMEDIA n'est en aucun cas responsable du préjudice subi par l'Acheteur du fait de :

l'interruption momentanée du Site consécutive à sa mise à jour, ou nécessaire à son bon fonctionnement et/ou au développement du système informatique afin d'en améliorer les performances et/ou d'en assurer la maintenance.

la difficulté de fonctionnement ou interruption momentanée du Site non imputable à INTECMEDIA, notamment en cas d'interruption des services d'hébergement du Site, d'électricité ou des télécommunications, résultant d'une défaillance du réseau téléphonique ou du fournisseur d'accès à Internet de l'Acheteur ;

En tout état de cause, dans l'hypothèse où la responsabilité sa serait retenue à quelque titre que ce soit, le montant total des indemnités que INTECMEDIA pourrait être amenée à verser à l'Acheteur ne pourra excéder le montant perçu par INTECMEDIA au titre du présent contrat et ce, quel que soit le fondement juridique de la réclamation et la procédure employée pour la faire aboutir.

#### Article 12. - Références

L'Acheteur autorise INTECMEDIA à mentionner son nom sur une liste de références qu'il pourra diffuser auprès de ses prospects.

#### Article 13. Modifications des Conditions Générales de Vente

INTECMEDIA pourra modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. Les modifications entreront en vigueur dès le jour leur mise en ligne sur le Site. Les Acheteurs sont donc

invités à consulter la version constamment en ligne sur le Site.

Dès lors, plusieurs possibilités se présenteront aux Acheteurs :

- si la mise en ligne d'Espaces Publicitaires n'a pas encore expiré, l'Acheteur peut exiger le maintien des Conditions Générales de Vente qui étaient en vigueur lors de la souscription de sa commande ;

- à défaut, toute nouvelle commande sera conclue en application des nouvelles Conditions Générales de Vente en vigueur à la date de la souscription de ladite commande.

#### Article 14. - Force majeure

La responsabilité de l'une ou l'autre des parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou de causes extérieures telles que les conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

#### Article 15 – Force des Conditions Générales de Vente

Toute tolérance de l'une des Parties envers la non exécution ou l'exécution imparfaite par l'autre partie d'une ou plusieurs clauses ou obligations des présentes conditions générales, que ce soit de façon temporaire ou permanente, ne saurait s'analyser en une renonciation, même implicite, aux droits découlant de ladite clause. Dans l'hypothèse où l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales viendrait à être invalidée par décision de justice ou en raison d'une modification de la loi, les parties conviennent expressément que les autres dispositions du contrat ne seront nullement affectées et s'engagent à négocier dans les plus brefs délais afin de trouver une clause légalement valable à effet de remplacer la clause ainsi invalidée.

#### Article 16 – Loi applicable – Différends

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. D'un commun accord, les parties décident d'attribuer compétence exclusive au Tribunal de Commerce de Marseille pour tout litige pouvant s'élever du fait de l'interprétation, de l'exécution ou de la cessation des présentes conditions générales.